DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY

Séance du 15 septembre 2026

Le quinze septembre deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le dix septembre deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres

en exercice :	15
présents :	15
votants :	15
absents :	00

Présents :
Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, Mme FRELAUT, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, M LEON, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés :

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Martine CORDIER

N°2026079 - Objet : DESISTEMENT ACQUISITION LOT 25 LOTISSEMENT DE MARCILLY

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 2026063 en date du 7 juillet 2026, par laquelle le Conseil municipal a décidé de céder le lot n° 25, situé dans le lotissement le Marcilly, à M OUSSAMA et Mme MAYADA HAJ YHYA, au prix de 6 760€ TTC,

Considérant que par mail de l'office notariale de Maitre LEPAGE Nicolas en date du 12 septembre 2026, M OUSSAMA et Mme MAYADA HAJ YHYA n'ont répondu à aucune de leurs demandes ;
Considérant qu'il convient de prendre acte de ce désistement et de tirer les conséquences de cette situation,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- DE PRENDRE ACTE du désistement de OUSSAMA et Mme MAYADA HAJ YHYA concernant l'acquisition du lot n° 25 du lotissement de Marcilly,
- D'ANNULER la délibération n° 2026063 du 7 juillet 2026 en tant qu'elle attribuait ce lot à cet acquéreur,
- DE REMETTRE en vente le lot n° 25 aux conditions fixées par la commune,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la remise en commercialisation de ce lot.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

☐ **Pour :**	**15**
☐ **Contre :**	**00**
☐ **Abstentions :**	**00**

Le secrétaire de séance,
Martine CORDIER

Fait et délibéré le 15 septembre 2026
Pour extrait conforme
Claude HAMEL, Maire

Accusé de réception en préfecture
053-215301250-20260915-DCM2026079-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026